

---

# **PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON**

**05 JUILLET > 18 JUILLET 2022**

---

# SOMMAIRE

---

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)

---

---



mardi 5 juillet 2022

### Le ludobus est venu à l'heure du conte (80 mots)

Un après-midi apprécié par les enfants de l'heure du conte. Les bénévoles de la « Bib » ont invité Cyril Juy, responsable d...

Page 6



samedi 9 juillet 2022

### Petites villes de demain : un bilan d'étape (413 mots)

La ville de Neuves-Maisons, et dans le prolongement celle de Pont-Saint-Vincent, bénéficient du programme « Petites Villes ...

Page 7



dimanche 10 juillet  
2022

### Les habitants inaugurent des composteurs à biodéchets

(293 mots)

Vendredi 24 juin, dans le parc de la mairie, une nouvelle méthode d'élimination des déchets a vu le jour. En effet, la muni...

Page 8



mardi 12 juillet 2022

### Com.com : le permis de louer arrive en 2023 (334 mots)

La lutte contre le mal-logement était à l'ordre du jour du dernier conseil communautaire de la communauté de communes Mosel...

Page 9



jeudi 14 juillet 2022

### Un îlot de fraîcheur va pousser face à la Filoche (362 mots)

« La communauté de communes Moselle Madon (CCMM), explique Filipe Pinho, son président, est dans une démarche de reconquête...

Page 10



vendredi 15 juillet 2022

### L'au revoir du responsable social fédérateur (758 mots)

Chargé des missions jeunesse et santé de la communauté de communes, Manuel Guthfreund, « Manu » pour tous, part vers les fo...

Page 11



lundi 18 juillet 2022

### Un auteur local à la crèche Chali'chatons (207 mots)

Animation particulière pour les enfants présents ce jour-là à la crèche Chali'chatons : un écrivain local, Bruno Edeinger, ...

Page 13



lundi 18 juillet 2022

### Boucle de la Moselle : une piste cyclable en plus (349 mots)

L'inauguration de la portion de la piste cyclable située le long de la Moselle, entre la rue de la République à Sexey-aux-F...

Page 14

---

---

## COMMUNES MOSELLE ET MADON

(11 articles)

---

---



mercredi 6 juillet 2022

### Le chantier jeunes va rénover la piscine de la Haute Moselle

(328 mots)

Samedi 2 juillet à 10 h a eu lieu sur le site de l'ancienne piscine de la Haute Moselle Natation le lancement du deuxième c...

Page 16



mercredi 6 juillet 2022

### Le conseil municipal valide la fin de l'éclairage nocturne

(415 mots)

Les élus se sont réunis dernièrement et ont étudié plusieurs délibérations. ? Le programme définitif des t...

Page 17



jeudi 7 juillet 2022

### Claude Colin cède sa place de maire (165 mots)

Il y a maintenant deux ans, lors de la présentation de l'équipe municipale où il était tête de liste, Claude Colin avait fa...

Page 18



jeudi 7 juillet 2022

### Conseil municipal : le prix de repas de cantine est fixé (178 mots)

Les membres du conseil, réuni fin juin, ont accepté à l'unanimité l'offre de l'entreprise API qui propose le prix du repas ...

Page 19



samedi 9 juillet 2022

### Dernier conseil avant les vacances (246 mots)

Les points suivants ont été approuvés lors du dernier conseil municipal. ? Restauration collective. Une c...

Page 20



samedi 9 juillet 2022

### Les enfants pourront profiter d'un nouveau jeu (295 mots)

Le conseil municipal s'est réuni récemment pour prendre les décisions suivantes. ? Projet « politique jeun...

Page 21



lundi 11 juillet 2022

### Les points divers du dernier conseil municipal (227 mots)

À l'occasion du dernier conseil municipal, les élus ont adopté à l'unanimité un nouveau mode d'affichage. À partir du 1er ...

Page 22



mardi 12 juillet 2022

### Un SOS pour sauver la boulangerie du village (394 mots)

Le boulanger Sébastien Warisse est installé dans la commune depuis onze ans, un peu plus donc que le temps d'un éclair ! En...

Page 23



lundi 18 juillet 2022

### Dernières délibérations avant la pause estivale (270 mots)

Le conseil municipal s'est réuni en ce mois de juillet à la salle d'honneur de l'hôtel de ville. Toutes les délibérations o...

Page 24



lundi 18 juillet 2022

### Restauration collective : les élus ont fait leur choix (321 mots)

Lors du dernier conseil municipal avant les vacances, les élus ont attribué le marché concernant la restauration collective...

Page 25



mercredi 13 juillet  
2022

### L'Atelier du savoir fer repart pour trois ans (394 mots)

Reconnaisable entre toutes, la camionnette de l'Atelier du savoir fer arbore sur les routes sa carrosserie décorée de publ...

Page 26

---

---

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES MOSELLE ET  
MADON

---

---

## Le ludobus est venu à l'heure du conte

Un après-midi apprécié par les enfants de l'heure du conte. Les bénévoles de la « Bib » ont invité Cyril Juy, responsable du ludobus de la Filoche et du CIAS (centre intercommunal d'actions sociales). Des jeux géants et anciens pour petits et grands : Puissance 4, Weykick et, sur un tapis, du matériel pour animer l'univers du camping, thème choisi qui a amusé les enfants. ■



Photo ER / Photo ER



## Petites villes de demain : un bilan d'étape

En projet pour Neuves-Maisons, entre autres, l'aménagement d'une résidence seniors, la revitalisation verte du centre-ville et pour Pont-Saint-Vincent un city-stade et la réhabilitation du parc de la mairie.

La ville de Neuves-Maisons, et dans le prolongement celle de Pont-Saint-Vincent, bénéficie du programme « Petites Villes de Demain », avec un retentissement sur la communauté de communes. La deuxième réunion de pilotage s'est tenue à Pont-Saint-Vincent, en présence de Julien Le Goff, secrétaire général de la préfecture, des maires et des élus.

Cécile Kormann, cheffe de projet, fait un recensement des fragilités des deux communes mais aussi de leur potentiel : taille optimale, dynamisme des associations, offre santé diversifiée, cadre environnemental exceptionnel, équipements culturels et sportifs à rayonnement régional. Face à ces constats, des enjeux : identifier quel type de population on souhaite attirer, changer l'image des centres-villes, maintenir et renforcer commerces et services, améliorer l'habitat, aménager des espaces structurants (place Poirson, espace Chefson), développer les mobilités non polluantes et l'environnement.

Pour commencer, deux études vont être lancées. L'une concerne l'OPAH-RU qui donnera aux mairies les moyens d'agir sur l'habitat indigne ou inadapté. L'autre définira une stratégie de revitalisation des deux communes.

Des réalisations concrètes sont prévues ou en cours. Entre autres, portées par la communauté de communes, la rénovation du centre Ariane, la piste cyclable Maron-gare de Neuves-Maisons, la construction d'un îlot fraîcheur face à la Filoche, la création d'un réseau de chaleur ou la mutualisation des toitures publiques.

La ville de Neuves-Maisons s'engage dans le passage en LED de l'éclairage public, la rénovation énergétique des bâtiments publics, la création d'un nouveau restaurant scolaire, l'aménagement d'une résidence seniors, la revitalisation verte du centre-ville et avec la communauté de communes, la création d'une maison France Services. Pont-Saint-Vincent entamera en automne la réhabilitation du parc de la mairie et prévoit l'aménage-

ment de l'espace Chefson avec entre autres un city-stade déjà commandé.

### Le programme en bref

Le programme « Petites Villes de Demain » lancé par le ministère de la cohésion des territoires, accompagne les communes fragilisées exerçant des fonctions de centralité notamment dans la réalisation d'un diagnostic de leur territoire, la conception et le pilotage de leurs projets, la transformation du parc de logement, le maintien et le développement des commerces, services et pratiques écologiques, la valorisation du patrimoine et des habitants. ■



Le comité de pilotage s'est tenu en mairie de Pont-Saint-Vincent, en présence de Julien Legoff, secrétaire général de la Préfecture, qui suit de près l'avancement des travaux.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – PONT-SAINT-VINCENT

## Les habitants inaugurent des composteurs à biodéchets

Vendredi 24 juin, dans le parc de la mairie, une nouvelle méthode d'élimination des déchets a vu le jour. En effet, la municipalité a souhaité agir au niveau de la réduction des déchets et d'y associer les Vincipontains.

### Des bio-seaux à chercher en mairie

Lors des réunions de quartier, les habitants ont soulevé les avantages écologiques et économiques du tri, ainsi que le souhait d'agir chacun à son niveau. Afin de répondre à ces attentes d'action collective, l'installation de composteurs partagés a paru être une étape rapidement réalisable.

Plusieurs étapes, telle que la distri-

bution de questionnaires et la programmation de rencontres et d'échanges avec les habitants, ont permis à Valérie Vexlard, élue à la commission environnement, accompagnée d'Édith Favennec, de la comcom, de mener à bien ce projet. Les composteurs sont maintenant installés dans le parc de la mairie, endroit central pour la plupart des futurs utilisateurs. 16 foyers en test ont été identifiés mais l'endroit est ouvert à tous et à toutes.

Il suffit de prendre dans le bac n°1 de la matière sèche, à ajouter dans le bac n°2 avec les apports biodéchets en même quantité. Il ne reste plus qu'à mélanger. Le bac n°3, quant à lui, sert de bac de maturation. Des bio-seaux sont disponibles en mairie.

C'est une petite poubelle plastique avec un couvercle dans laquelle on peut stocker les déchets alimentaires et surtout les épluchures avant de les jeter dans le composteur. Le bio-seau est la solution qui permet de stocker et de vider ses déchets organiques après chaque repas. Ce nouveau lieu pourra aussi favoriser les échanges et créer du lien social. ■



Suite à une demande citoyenne, les élus inaugurent un nouveau système d'élimination des déchets.







## Com.com : le permis de louer arrive en 2023

La lutte contre le mal-logement était à l'ordre du jour du dernier conseil communautaire de la communauté de communes Moselle et Madon qui s'est tenu dans la salle Gilbert-Gargam de Messein.

En préambule, Laurent Diez, conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement, a souligné l'importance de se doter d'un nouvel outil pour lutter contre l'habitat indigne et non décent. Dans ce cadre, il a présenté aux élus le « permis de louer » dont un des objectifs est la prévention des situations de mal logement.

### Pour les locations privées

Une fois mis en place, une demande d'autorisation préalable devra être faite avant la mise en location d'un logement. Le permis concernera uniquement les locations privées et pas les logements proposés par les bailleurs sociaux ou conventionnés

par l'État.

Le dispositif sera mis en place à partir de janvier 2023 dans quelques rues de Bainville-sur-Madon, Chaligny (toute la commune), Chavigny, Maron, Marthemont (toute la commune), Messein (toute la commune), Neuves-Maisons, Pierreville, Thélod, Xeuilley et Pont-Saint-Vincent (toute la commune).

Pour obtenir le permis de louer, les propriétaires devront faire une demande d'autorisation au siège administratif de la CCMM qui organisera une visite de contrôle à la charge de la com.com.

Adopté à l'unanimité, Filipe Pinho, président, a félicité le courage de la CCMM pour la mise en place de ce dispositif et a ajouté que les dossiers seront suivis en concertation avec les maires afin de les informer sur les situations.

### Immobilier

Parmi les délibérations, les élus ont validé l'acquisition d'un ensemble immobilier mis en vente par le groupe Vinci, entre Pont-Saint-Vincent et Bainville-sur-Madon au prix de 1 000 000 d'euros. Hervé Tillard, chargé du développement économique, a précisé que ce site avait une importance stratégique notamment en perspective du développement de la ligne ferroviaire.

### Emprunt

Le conseil communautaire a approuvé la souscription d'un emprunt de 3,7 M€ sur 240 mois afin de financer les investissements prévus dans les deux ans à venir, précisait Richard Renaudin, chargé des finances. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – MOSELLE ET MADON

## Un îlot de fraîcheur va pousser face à la Filoche

Au bout de la ZAC du Champi, à Neuves-Maisons, des pelleteuses s'activent actuellement sur un espace de 5 000 m<sup>2</sup> de friches nettement séparé du lotissement en construction. Un îlot de fraîcheur y verra le jour d'ici quelques mois.

« La communauté de communes Moselle Madon (CCMM), explique Filipe Pinho, son président, est dans une démarche de reconquête du fond de vallée : piscine Aqua'mm avec un fitpark de 1 000 m<sup>2</sup> prévu, Champi, Filoche, place des Tricoteries. Pour contrer l'aspect minéral de cette dernière, nous avons fait le choix de créer un îlot de fraîcheur sur ce terrain, un espace piéton tampon pour maintenir la biodiversité et créer de l'ombre. »

### 160 arbres et des fleurs locales

L'entreprise d'aménagement paysager ID Verde a été chargée du projet. Elle va planter 160 arbres et arbustes en fin d'année, des espèces qui supportent le réchauffement climatique comme le sapin d'Espagne, le micocoulier ou le sorbier des oiseleurs. Les plus gros ayant une hauteur de

1 m et déjà 20 cm de diamètre, il faudra des fosses de 9 m<sup>3</sup> pour les accueillir !

Des nichoirs sont prévus pour les oiseaux et l'on table aussi sur un retour des hérissons, des lézards des murailles et autres écureuils que les écoliers pourront observer. Les sentiers en calcaire convergeront vers une placette avec des bancs. Les pelouses tondues côtoieront une prairie sauvage parsemée de fleurs locales, marguerites, fétuques, coquelicots, millepertuis, dont l'entretien sera confié au service espaces verts de Neuves-Maisons.

Mais à cet endroit, la terre usée est de mauvaise qualité. La CCMM prévoit donc un travail de bio dynamisation. Des analyses identifieront les manques en champignons ou bactéries. Mis en culture, ces derniers se-

ront implantés dans la terre à l'automne. « C'est un essai, nous sommes un laboratoire ! » assure Filipe Pinho, enthousiaste. En effet, la démarche devrait se poursuivre par la re-végétalisation d'autres poches à d'autres endroits de la CC.

Ces travaux étant financés à 70 % par des fonds européens, la collectivité aura 315 000 € tout compris à déboursier. ■



Filipe Pinho (à droite) et Daniel Lagrange, vice-président aux travaux de la CCMM, sont attentifs à l'avancement du projet « îlot de fraîcheur ».





## L'au revoir du responsable social fédérateur

Manuel Guthfreund quitte ses fonctions de chargé des missions jeunesse et santé de la communauté de communes. Son futur job au conseil départemental va l'amener à animer le partenariat sur toutes les politiques de solidarité du département.

Chargé des missions jeunesse et santé de la communauté de communes, Manuel Guthfreund, « Manu » pour tous, part vers les fonctions de Responsable Territorial Social au conseil départemental. Lors de son pot d'adieu, il a eu un mot, souvent au bord des larmes, pour chacun de ses amis présents, collègues, élus, partenaires sociaux : « on ne quitte pas sans peine une communauté où on a passé 13 années, où l'on a tissé des liens et traversé galères et fous rires au sein d'une équipe solide et bienveillante. »

Les messages de Dominique Kindersuth, directeur général des services de la com com, de Cathy Beaufort, directrice du CIAS dont il était devenu l'adjoint et de Marie-Laure Siegel, vice-présidente communautaire à la jeunesse, ont pointé son humour mais aussi son engagement social et ses qualités humaines. « Manu est un militant. Il a la capacité de fédérer et de vous embarquer quel que soit le projet. »

### Un parcours de militant

Manu Guthfreund, 45 ans, a grandi à Neuves-Maisons, qu'il quitte à 18 ans. Études de socio puis l'IRTS. Sa vocation, c'est l'humain. « J'ai choisi de bosser dans le social, pour les gens. Et de voir le résultat concret de ce qu'on fait. » Éducateur diplômé en 2002, le voilà responsable de la maison de quartier de la Chiennerie.

En 2004 il prend la direction du pôle action jeunesse de Villers-lès-Nancy. En 2009 il réussit le concours d'attaché territorial et entre à la CCMM au service développement jeunesse. 2019, création du CIAS. Il en devient directeur adjoint, avec la responsabilité des 2 crèches, de la ludothèque, du relais petite enfance, de l'animation du service jeunesse et sportive.

Il devient aussi référent de la politique santé, monte le vaccinodrome à Jean l'Hôte, noue des liens avec les professionnels de santé et l'ARS. Il dit qu'il n'a pas fait le tour du poste : « j'ai plein de nouvelles missions que j'adore, j'adore travailler pour les habitants de Moselle Madon, avec les équipes avec qui je travaille ».

### Vers une collectivité plus importante

Mais ce qui l'a décidé à partir, c'est la durée du trajet boulot dodo en transports en commun et « l'envie de collaborer avec une collectivité plus importante. »

Son futur job va l'amener à animer le partenariat sur toutes les politiques de solidarité du département. Accessoirement, il aura aussi plus de temps à consacrer à ce qui l'inspire, dans les loisirs : son neveu de 3 ans 1/2, le sport et la danse contemporaine avec la compagnie de danse Averses.

### Un parcours de militant

Manu Guthfreund, 45 ans, a grandi à Neuves-Maisons, qu'il quitte à 18 ans. Études de socio puis l'IRTS. Sa vocation, c'est l'humain. « J'ai choisi de bosser dans le social, pour les gens. Et de voir le résultat concret de ce qu'on fait. » Éducateur diplômé en 2002, le voilà responsable de la maison de quartier de la Chiennerie. En 2004 il prend la direction du pôle action jeunesse de Villers les Nancy. En 2009 il réussit le concours d'attaché territorial et entre à la CCMM au service développement jeunesse. 2019, création du CIAS. Il en devient directeur adjoint, avec la responsabilité des 2 crèches, de la ludothèque, du relais petite enfance, de l'animation du service jeunesse et sportive. Il devient aussi référent de la politique santé, monte le vaccinodrome à Jean l'Hôte, noue des liens avec les professionnels de santé et l'ARS. Il dit qu'il n'a pas fait le tour du poste : « j'ai plein de nouvelles missions que j'adore, j'adore travailler pour les habitants de Moselle Madon, avec les équipes avec qui je travaille ». Mais ce qui l'a décidé à partir, c'est la durée du trajet boulot dodo en transports en commun et « l'envie de collaborer avec une collectivité plus importante. » Son futur job va l'amener à animer le partenariat sur toutes les politiques de solidarité du département. Accessoirement, il aura aussi plus de temps à consacrer à ce qui l'inspire, dans les loisirs : son neveu de 3 ans 1/2, le sport et la danse contemporaine avec la compagnie de danse Averses. ■



Manuel Guthfreund, dit « Manu », laissera sa marque sur le territoire. Ses directeurs, Dominique Kinderstuth (à droite) et Cathy Beaufort (à gauche), ont loué entre autres son humour, son aptitude à tisser de liens et sa force de conviction.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

## Un auteur local à la crèche Chali'chatons

**A**nimation particulière pour les enfants présents ce jour-là à la crèche Chali'chatons : un écrivain local, Bruno Edeinger, est venu exprès pour eux.

Installé dans la salle de lecture, il dresse sur la table un décor maison, représentant l'intérieur d'un chalet, au milieu duquel il dispose de petits meubles et les personnages de son conte. Par petits groupes, les enfants se plongent dans l'histoire que l'auteur fait vivre à l'aide de photos A4 plastifiées.

Bruno Edeinger réalise ses livres de A

à Z, textes et illustrations photographiques. Jardinier paysagiste en retraite, il écrit des romans, des livres pour les enfants, des livres d'aventure pour les pré-ados. Publié pour la première fois en 2010, il a participé au Livre sur la Place en 2011. Mais c'est depuis sa retraite, en 2017, qu'il s'est vraiment lancé.

Heureux grand-père de six petits-enfants, il a un souhait : « Partager avec d'autres personnes que mes lecteurs ». Il est prêt à intervenir bénévolement dans d'autres crèches et bibliothèques.

Pour tous renseignements : [bookedition.com](http://bookedition.com) ou 06 30 93 90 38 ■



Les enfants ne sont pas restés longtemps assis aux côtés d'Aline et d'Emmanuelle. Ils ont vite entouré Bruno Edeinger, fascinés par ses photos et le joli décor fait maison.



## Boucle de la Moselle : une piste cyclable en plus

La piste cyclable située le long de la Moselle, entre la rue de la République à Sexey-aux-Forges et le pont de Maron a été officiellement inaugurée. Il n'y a plus qu'à tester !

L'inauguration de la portion de la piste cyclable située le long de la Moselle, entre la rue de la République à Sexey-aux-Forges et le pont de Maron, vient d'avoir lieu en présence de nombreux élus et d'acteurs du territoire de Moselle et Madon.

Après un temps d'accueil donné place de la République, le top départ a été donné pour tester la piste cyclable, évidemment à vélo pour certains et à pied pour les moins téméraires.

### Bon pour le tourisme vert

Après une trentaine de minutes, tous sont arrivés à bon port, à l'entrée du centre de loisirs de la Vannerie pour la cérémonie d'inauguration.

« Promouvoir le tourisme vert, dé-

couvrir le territoire et ses richesses, encourager les mobilités actives et durables font partie du projet de territoire de la communauté de communes Moselle et Madon qui veut agir pour la qualité et le cadre de vie de ses habitants », ont souligné Filipe Pinho, président de la CC Moselle Madon, et Patrick Potts, maire de Sexey-aux-Forges.

Enfin, entourée de Julien Le Goff, secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, et de Filipe Pinho, Sandrine Lambert, vice-présidente en charge des mobilités actives, a coupé le ruban sous les applaudissements.

### Plusieurs soutiens financiers

Les travaux ont concerné la portion située le long de la Moselle entre la

rue de la République à Sexey-aux-Forges et le pont entre Sexey-aux-Forges et Maron. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'extension de la boucle de la Moselle à Sexey-aux-Forges et des travaux pour la création d'une piste cyclable qui se sont déroulés de janvier à juin 2022.

Ce projet s'est réalisé avec le soutien financier de l'État-DSIL dans le cadre de l'opération « France relance » et de la région Grand Est. ■



Les élus ont été les premiers à tester la nouvelle piste cyclable, à pied ou à vélo, avant de procéder à son inauguration.



---

---

# COMMUNES MOSELLE ET MADON

---

---



## Le chantier jeunes va rénover la piscine de la Haute Moselle

Dès ce vendredi 8 juillet, une dizaine de collégiens participera à la restauration de l'ancienne piscine de la Haute Moselle Natation. Avant de commencer à y travailler, les adolescents ont pu découvrir le site au travers de témoignages d'anciennes nageuses qui ont connu le lieu.

**S**amedi 2 juillet à 10 h a eu lieu sur le site de l'ancienne piscine de la Haute Moselle Natation le lancement du deuxième chantier jeunes.

L'objectif de celui-ci est de restaurer le site et de redonner vie aux gradins de l'ancienne piscine, en le rendant plus convivial et plus vivant en vue d'accueillir de nouvelles manifestations.

Ce sympathique événement, organisé sous l'égide de Daniel Lescroart (non élu en charge de la commission Jeunesse), a commencé par quelques témoignages de personnes ayant vécu la Haute Moselle Natation et la présentation de photos anciennes.

Cela a notamment permis d'engager le dialogue entre plusieurs aînées

présentes et les 10 jeunes collégiens inscrits pour ce chantier jeunes : partage d'expériences, d'informations et de souvenirs sur le patrimoine du site et conseils des bénévoles qui ont commencé le travail en amont pour préparer le site, après la tenue de deux ateliers participatifs.

La visite s'est poursuivie par la découverte de l'aviron du Centre Nautique de la Haute Moselle, ses équipements et ses nombreux médaillés, et la descente de la Moselle en canoë, sur 9 km.

Le chantier se déroulera du vendredi 8 au mercredi 13 juillet inclus. Il sera clôturé le 13 juillet de 18 h à 19 h 30 par un pot de fin de chantier qui sera suivi, si la météo le permet, d'un pique-nique ouvert aux habi-

tants de la commune en préambule au feu d'artifice, organisés par la Vie Participative. ■



Les collégiens inscrits au chantier jeunes, entourés des seniors désireuses de partager leurs souvenirs, de Daniel Lescroart (non élu en charge de la commission jeunesse), de Danièle Keller (bénévole), de Marilyn Brusseaux, Émilie Deom et Françoise Liénard, toutes trois élues.







## Le conseil municipal valide la fin de l'éclairage nocturne

Les élus se sont réunis dernièrement et ont étudié plusieurs délibérations.

? Le programme définitif des travaux de l'Office National des Forêts est validé, pour un montant de 3 704,13 € TTC.

? 18 communes de Moselle et Madon ont décidé de mutualiser leurs moyens sur une durée de 6 ans renouvelables, en embauchant une équipe d'animation au Centre intercommunal d'action sociale. Les élus valident la convention de Service commun politique jeunesse.

? Le contrat d'assurance collectivité Villasur a été actualisé à la date du 24 juin. Il est validé pour un montant de 10 495,79 € TTC. Il en va de même pour le contrat d'assurance collectivité Mission collaborateurs, pour un montant annuel de 521 € TTC.

? Le projet de convention d'opérations d'habitat à venir entre le CAUE, la CCMM et la commune est validé. Les terrains sis 92 rue de Neuves-

Maisons et dans le secteur dit du Jardinot étant destinés à la création de quartiers d'habitat, la commune souhaite réaliser un appel d'offres, avec cahier des charges précis, afin de recruter un aménageur.

? Le projet de devis de location et de contrat de maintenance, établi par une entreprise spécialisée pour les trois défibrillateurs automatiques, situés à la salle socio-éducative, au SLUC tennis et à la mairie, pour une durée de 60 mois et pour un montant mensuel de 114,00 € (TTC), est validé.

? Le conseil valide la signature, pour la commune, de la motion « Pour une politique forestière qui s'appuie sur les écosystèmes ».

? Le tirage au sort de 6 électeurs, inscrits sur la liste électorale de Chavigny pour la liste préparatoire des jurés d'assises de la commune, a été réalisé.

? Chavigny rejoint le mouvement pour l'extinction de l'éclairage public

une partie de la nuit. Il y a 5 raisons à cela : protéger la biodiversité, garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine, préserver le ciel nocturne, respecter la loi, réaliser des économies budgétaires et limiter la consommation d'énergie.

Contrairement aux idées reçues, l'éclairage public n'a aucune incidence sur la criminalité et les violences.

Chavigny rejoint le mouvement pour l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit ! 5 bonnes raisons pour cela : protéger la biodiversité, garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine, préserver le ciel nocturne, respecter la loi, réaliser des économies budgétaires et limiter la consommation d'énergie.

La question de la sécurité : contrairement aux idées reçues, l'éclairage public n'a aucune incidence sur la criminalité et les violences. ■





## Claude Colin cède sa place de maire

**I**l y a maintenant deux ans, lors de la présentation de l'équipe municipale où il était tête de liste, Claude Colin avait fait part de son souhait de ne pas faire le mandat dans son entier en tant que maire. À la suite de sa démission, acceptée par le préfet, il a été procédé à l'élection du nouveau maire. André Vermande, ancien 1<sup>er</sup> adjoint, a été élu maire. Claude, élu au poste de 1<sup>er</sup> adjoint, continuera à siéger au bureau de l'exécutif de la communauté de communes. James

Hardel, quant à lui, est reconduit dans ses missions auprès de la jeunesse comme 2<sup>e</sup> adjoint.

L'équipe du conseil municipal continuera son action sur les axes principaux énoncés en début de mandat. Il sera prochainement organisé une manifestation permettant d'acter cette passation et durant laquelle, Claude Colin sera remercié pour ses actions poursuivies durant ces différents mandats. ■



André Vermande reçoit de Claude Colin l'écharpe de maire.





## Conseil municipal : le prix de repas de cantine est fixé

**L**es membres du conseil, réuni fin juin, ont accepté à l'unanimité l'offre de l'entreprise API qui propose le prix du repas de la cantine scolaire à 3,64€ suite à l'appel d'offres dans le cadre du groupement de commandes.

■ Les contrats des deux agents, adjoints d'animation au périscolaire, sont renouvelés du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre.

■ Concernant les travaux rue de la Gare, une convention de financement avec le Département pour un montant de 9 775 € est actée.

Une erreur d'écriture dans l'avenant de l'ETS Wig demande une correction : le montant du marché s'élève, avenant compris à 688 071,44 € TTC.

■ Un remboursement de 1 353,60 € est accepté pour un sinistre survenu aux vestiaires du stade.

■ Portant sur la politique jeunesse, le projet de mutualisation mené au sein de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) entre 15 communes pour une durée de six ans est accepté.

■ Une subvention de 200 € est attribuée au groupe des ATOM'S, qui a animé la Fête de la musique. ■





## Dernier conseil avant les vacances

Les points suivants ont été approuvés lors du dernier conseil municipal.

? **Restauration collective.** Une consultation groupée pour les repas servis dans les restaurants scolaires a eu lieu pour un montant estimé de 3,64 € par repas soit 50 952 € pour le montant maximal de commandes à l'année, correspondant à 13 000 repas pour le service périscolaire et 998 repas pour le centre de loisirs géré par les Francas Meurthe-et-Moselle. Daniel Lagrange, comme titulaire et Corinne Weigerding, suppléante, représenteront la commune à la commission d'appel d'offres.

? **Cessions et acquisitions de terrains.** Différentes parcelles communales, situées aux Milleries et à la ZAC des Coteaux sont vendues.

La commune fait l'acquisition de terrains à 5 € le m<sup>2</sup>, situés chemin rural dit de Ludres. Il s'agit de trois parcelles de 365 m<sup>2</sup>, 435 m<sup>2</sup> et 645 m<sup>2</sup>.

? **Subventions aux associations pour 2022.** Une Rose, Un Espoir, les Chardons 54 reçoit 150 €, l'Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye, 250 €, l'Ecole canine du Haut du Clos 150 €.

**Le réseau d'éclairage public va**

**s'étoffer**

L'extension de l'éclairage public de différentes rues de la commune pour un montant total de 28 655,00 € H.T. établi par la société S.A.R.L. PARISSET a été retenue. Le Maire précise que ces travaux pourront bénéficier d'une aide financière de la part du Syndicat Départemental d'Électricité 54. Des travaux devraient bientôt voir le jour, rue des étangs, vers les étangs de pêche et rue Joliot-Curie, vers le périscolaire. ■





## Les enfants pourront profiter d'un nouveau jeu

**L**e conseil municipal s'est réuni récemment pour prendre les décisions suivantes.

? **Projet « politique jeunesse en Moselle et Madon » 2023-2028.** Le projet est rejeté. Les jeunes, réunis en décembre, ont dit préférer rester dans le village. Le conseil préfère donc investir et accompagner les jeunes.

? **Jeu dans le petit parc.** Un débat a été lancé sur l'achat du jeu du petit parc : pourquoi un seul devis ? Pourquoi payer la pose ? Que dit la commission sécurité ? Le projet est néanmoins voté avec 9 voix pour, 2 contre, une abstention.

? **Locations.** Règlement intérieur et

tarif des locations sont revus à compter du 5 juillet 2022 pour le préau et la salle polyvalente. Les élus rappellent que l'accès au terrain de foot et au local de la Sarabande est strictement interdit. Aucun prête-nom ne sera autorisé pour la location de salle. Les bruits gênants par leur intensité sont interdits. Portes et fenêtres doivent être fermées après 22 h. Pour la salle polyvalente, la location sera gratuite pour les associations s'il s'agit d'une manifestation ouverte au public. Sinon le tarif « particulier habitant de Viterne » sera appliqué. Les tarifs sont disponibles en mairie ou sur le site de la commune.

? **Publicité des actes réglementaires et intermédiaires de la com-**

**mune.** Elle se fera par affichage.

? **Motion.** Le conseil approuve la motion pour une extension à l'ensemble de la Région Grand Est de l'écotaxe. La mise en place de l'écotaxe en Alsace risque d'impliquer le report du trafic international sur les autoroutes A4 et A31 déjà bien chargées.

### Feux de champs et forêt

Dimanche les pompiers sont intervenus 2 fois, il fait beau on fait un barbecue ! Oui mais pas n'importe où, sur un sol stable et bétonné. La nature vous en remercie. ■





## Les points divers du dernier conseil municipal

À l'occasion du dernier conseil municipal, les élus ont adopté à l'unanimité un nouveau mode d'affichage. À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, les communes de moins de 3 500 habitants doivent choisir un mode unique de publicité entre l'affichage, la publication papier et la publication électronique : l'affichage numérique a été retenu.

### Nouveaux postes d'animateurs

Les élus ont autorisé le maire à signer les conventions concernant la réalisation d'un espace dédié à la circu-

lation des piétons, de deux écluses doubles, la pose d'une signalisation verticale et la réalisation des trottoirs rue de Flavigny. Ces conventions ont été approuvées à l'unanimité.

Concernant la convention de service commun politique jeunesse en Moselle et Madon, la participation financière de la commune au financement de ces postes d'animateurs et des actions qu'ils conduiront durant les six années de convention a été adoptée. Laurence Bourguignon sera l'élue référente.

Par ailleurs, la procédure de reprise des concessions a été adoptée à l'unanimité, tout comme les subventions aux associations, avec une augmentation pour le Béliet Meulson et AFR. À noter que la Boule meulsonne a refusé de bénéficier d'une subvention. Pour une somme de 205 000 €, le Caroloup a été acquis. À l'unanimité. Enfin, une demande d'estimation concernant la vente d'un bien immobilier situé au 18, rue de Nancy va être adressée à France Domaine. Décision adoptée à l'unanimité. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHAVIGNY

## Un SOS pour sauver la boulangerie du village

Unique commerce du village, la boulangerie « Le temps d'un éclair » est en difficulté et risque de mettre la clé sous la porte. Des clients ont récemment fait circuler dans le secteur une lettre ouverte de soutien à l'artisan, avec l'espoir de sauver leur boulangerie.

**L**e boulanger Sébastien Warisse est installé dans la commune depuis onze ans, un peu plus donc que le temps d'un éclair ! En proie à des difficultés financières, le seul commerce du village pourrait fermer ses portes, privant de pain les habitants qui ne peuvent pas se déplacer, comme les personnes âgées.

### Pas de hausse de prix

Sébastien Warisse explique les raisons de cette situation : « D'une part, depuis le Covid, les clients ont changé leurs habitudes, et d'autre part, un manque de stationnement évident à proximité... Je suis attaché à ma boulangerie et à Chavigny, lieu vivant où l'on peut se retrouver pour échanger. Malgré la hausse des matières premières, je n'ai pas augmenté le prix de la baguette, espérant une hausse de la fréquentation qui pour l'heure ne se produit pas », constate l'artisan.

### Soutien de la mairie

Le maire, Hervé Tillard, et toute l'équipe municipale, sont loin d'être indifférents à ce risque de fermeture : « Depuis plusieurs années, nous suivons la boulangerie avec l'ADTL (Agence Développement Terres de Lorraine). Il est humainement difficile pour le boulanger, qui est actuellement seul pour tout gérer, d'augmenter sa production et donc la vente. Pour le soutenir, la mairie fait appel à la boulangerie dans le cadre de la restauration scolaire, du CLSH, des manifestations organisées par le comité des fêtes... » Un engagement invisible mais fort de la part de la municipalité.

Face à une telle situation, les clients se mobilisent pour maintenir le seul commerce de proximité du village. Une lettre ouverte a été adressée récemment aux habitants de Chavigny et des communes environnantes une cliente.

« Arrêtez-vous Chavigny »

Elle met en avant « la qualité du pain de façon artisanale, qualité largement reconnue et appréciée par les clients fidèles, et l'usage de produits non industriels ». « Arrêtez-vous à Chavigny, il y a des places 15 minutes réservées en tournant juste à l'angle de la boulangerie », détaille avec énergie cette cliente, comme un SOS pour sauver sa boulangerie et attirer de nouveaux clients. ■



Le boulanger, Sébastien Warisse, travaille seul dans sa boulangerie menacée de fermeture.





## Dernières délibérations avant la pause estivale

**L**e conseil municipal s'est réuni en ce mois de juillet à la salle d'honneur de l'hôtel de ville. Toutes les délibérations ont été approuvées à l'unanimité. À savoir :

- Décision modificative budgétaire visant à réduire le recours à l'emprunt.
- Modification des programmes concernant les travaux au Val de Fer, de la nouvelle restauration scolaire et l'étude du programme Petite Ville de Demain.
- Convention de transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet d'un nouveau restaurant scolaire à l'opérateur Meurthe-et-Moselle Habitat, qui se propose de

construire un programme de logements destinés aux personnes âgées sur la même emprise foncière. Projets qui contribueront à la reconversion de l'îlot Ferry. La restauration devrait aboutir pour la rentrée 2025.

- Approbation pour la convention cadre du dispositif Intracting et recours à l'avance de celui-ci pour les actions d'amélioration énergétiques.
- Subvention à la compagnie de danse néodomienne pour son gala au centre J. l'Hôte d'un montant de 1 096 euros.

Le reste des délibérations concernaient le personnel communal avec l'actualisation, l'évolution, l'avancement des postes et la mise en place

du télétravail pour moins de 10 personnes purement administratives qui n'effectuent pas de mission d'accueil du public.

### Classe Locale pour l'Inclusion Scolaire (CLIS)

Comme tous les ans, il a été défini le montant à refacturer, au titre des frais de fonctionnement scolaire, aux communes dont des enfants sont scolarisés à la CLIS de Neuves-Maisons pour 1 103 euros à l'année. 5 communes sont concernées, Ludres, Maizières, Chaligny, Frolois et Messin pour un total de 7 enfants sur les 13 que comporte la classe située à l'école Zola. ■







## Restauration collective : les élus ont fait leur choix

Lors du dernier conseil municipal avant les vacances, les élus ont attribué le marché concernant la restauration collective.

Précédemment, une délibération avait été prise approuvant la consultation groupée pour les repas servis dans les restaurants scolaires, centres aérés. Le conseil avait délibéré pour un montant estimatif de 3,60 € TTC le repas.

Suite à l'appel d'offres dans le cadre du groupement de commandes relatif au service de la restauration collective, seule l'entreprise API a remis une offre pour un montant de 3,64 € TTC par repas, en liaison froide. Après analyse technique de cette offre, elle a été jugée conforme aux exigences du cahier des charges.

En raison du contexte économique actuel et des hausses constatées dans de nombreux domaines (alimentation, énergie...), il est proposé d'attribuer le marché à API au prix unitaire négocié de 3,64 € TTC le repas.

### Dernière tranche pour couvrir la mairie

Sur proposition de la commission travaux, les élus sont sollicités sur une réfection de toiture du bâtiment mairie qui accueillera le secrétariat de mairie et la salle informatique. Monsieur le Maire rappelle que la toiture principale avait été changée en 2019 sans que cette partie ne soit faite. Il précise que la procédure utilisée est le marché négocié sans publicité ni mise en concurrence pour les marchés en dessous de 25 000 €

HT et la procédure adaptée (article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Pour répondre aux obligations de bonne utilisation de deniers publics et de ne pas contracter systématiquement avec le même fournisseur, des devis ont été effectués pour ces travaux auprès de différents fournisseurs.

L'entreprise AS TOITURE est retenue pour un coût de 9 062,64 € TTC pour la réfection de la toiture de l'extension du bâtiment mairie qui accueillera le futur secrétariat de mairie et de la salle informatique. ■



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

## L'Atelier du savoir fer repart pour trois ans

La camionnette de l'association d'insertion « L'Atelier du savoir fer » repart pour trois ans de mise à disposition d'une camionnette. Les sponsors, des commerçants locaux, ont en échange leur logo sur le véhicule. Un soutien mutuel.

Reconnaisable entre toutes, la camionnette de l'Atelier du savoir fer arbore sur les routes sa carrosserie décorée de publicités éclatantes. Car depuis sept ans, ce sont des commerçants et des artisans de Neuves-Maisons qui la financent, en échange de quoi elle promène leurs visuels sur tout le territoire.

C'est grâce à la société Visiocom que cet échange de bons procédés est possible : cette dernière met à disposition des communes des véhicules neufs dont le financement s'effectue par la recherche de partenaires locaux. « Cela donne une exposition au commerce local et en même temps, l'Atelier du savoir fer bénéficie d'un véhicule adapté à ses besoins » explique Jérémy Houssay, directeur financier de la mairie.

### Un soutien à l'économie locale

Seulement, le contrat de mise à disposition est prévu sur trois ans. Ensuite, il faut retrouver des sponsors

pour financer la nouvelle tranche. Chaque fois, une nouvelle gageure.

C'est donc avec soulagement que Pascal Celle, responsable de l'atelier depuis cinq ans, a reçu récemment les clés de la camionnette pour un nouveau bail des mains de Marie-Lou Kadok, adjointe représentant le maire. Les responsables de Thonin Frères isolation et de Diagami, deux des sociétés qui ont renouvelé leur sponsoring, étaient également présents.

Le retour sur investissement ? Ils ne le mesurent pas directement, mais « c'est un beau projet, car il soutient le commerce et les artisans locaux ».

Association d'insertion, l'Atelier du savoir fer a été créé par Dominique Marquis en 2006 avec l'appui de la mairie de Neuves-Maisons, qui participe à son financement ainsi que l'État, l'Europe, le conseil départemental 54, la communauté de communes Moselle et Madon et Pôle em-

ploi.

Son but ? Remettre au travail et accompagner des personnes en précarité sociale. « Je recherche des chantiers en fonction des compétences des salariés et les devis sont tenus même si le chantier dure plus longtemps que prévu » assure Pascal Celle.

? Contact : Tél. 03 83 15 63 87 ■



Marie-Lou Kadok a remis à Pascal Celle, responsable de l'Atelier du savoir fer, les clés de la camionnette financée par les pubs des artisans et commerçants de Neuves-Maisons, en présence de Jérémy Houssay et de deux sponsors.

